POLITIQUE D'ÉCO-RESPONSABILITÉ OCCI'GÈNE

La démarche éco-responsable que nous initions s'inscrit dans un plan à moyen terme qui verra le Parc des Expositions se transformer à l'horizon 2025, en un complexe événementiel innovant, ouvert sur son territoire et pouvant accueillir de multiples événements en simultané toute l'année. Nous avons choisi de faire porter son système de management responsable sur l'intégralité de ses activités : la gestion de ses équipements ainsi que l'accueil et la production d'événements.

Notre projet est d'intégrer, au fonctionnement de l'entreprise, les principes du Développement Durable basés sur les préoccupations sociales, économiques et environnementales et de déployer la démarche selon la norme ISO 20121, (norme de management responsable appliquée à l'activité événementielle). L'obtention de cette certification n'est qu'une première étape et nous nous inscrivons dans une perspective d'amélioration continue qui prend en compte les besoins et attentes des parties prenantes, les évolutions internes et externes ainsi que les exigences légales.

AUJOURD'HUI, NOUS NOUS LANÇONS DANS CETTE DÉMARCHE DE MANAGEMENT RESPONSABLE

- Parce qu'au-delà de la réussite économique, elle est porteuse de sens
- Parce que c'est un projet structurant qui nous permet de donner un cadre à nos ambitions
- Parce que la Région Occitanie, propriétaire des lieux, est également fortement engagée dans cette démarche avec pour objectif d'être la 1ère région à énergie positive et de faire de son équipement le 1er Parc des Expositions d'Europe à énergie positive. L'alimentation a été choisie comme grande cause régionale pour 2018 et 2019 via un Pacte régional pour une alimentation saine en Occitanie. Elle vient également de lancer une consultation afin d'établir un plan régional de prévention et de gestion des déchets.
- Et enfin parce qu'il y a une prise de conscience nationale et internationale pour laquelle nous souhaitons prendre notre part de responsabilité et agir.

Elle s'appuie sur 3 pilliers regroupant les 15 principaux enjeux, déterminés avec les parties prenantes :

USAGERS

Sécurité
Conditions de travail
Bruit
Sensibilisation
Numérique
Accessibilité /Handicaps

TERRITOIRE

Mobilité
Contribution à l'économie locale
Ouverture sur la ville
Insertion

ENVIRONNEMENT

Déchets
Energies et fluides
Climat
Biodiversité
Alimentation

La signature des engagements éco-responsables des gestionnaires de grands équipements sportifs et sites d'accueil portés par le Ministère des Sports ainsi que par WWF France complètera notre démarche.

« En tant que Directeur Général, ma volonté est d'associer à cette démarche les équipes de la SPL Occitanie Events, les prestataires, les partenaires, les clients qu'ils soient professionnels ou grands publics, les actionnaires de l'entreprise et plus largement, tous les usagers de nos sites. »

J'engage la SPL Occitanie Events dans cette voie car je suis persuadé que l'avenir de l'entreprise est lié à la maîtrise de ses impacts.
Cette démarche est l'affaire de toutes et de tous.

Le : 23 juin 2020
Cédric Fiolet
Directeur Général